



## Question sur mon contrat de travail

Par **Cedricjoie**, le **23/12/2011** à **12:11**

Bonjour,

J'aimerais avoir un avis sur mon contrat de travail.

J'ai signé un cdi en tant qu'opérateur de fabrication (remplacement posté) et mon employeur m'avait proposé dans 4 ans de prendre un autre poste.

N'ayant pas trop le choix car sinon je n'aurais jamais eu de cdi, mais ce poste ne m'intéresse pas plus que ça, car je perdrais tous mes primes de postes car c'est un poste à la journée et perdrais plus de 300 euros.

Quand j'ai signé mon contrat c'était écrit:

" Dans un premier temps, vous effectuerez des remplacements de personnel posté absent et serez par ailleurs formé dans le domaine de la sécurité en fabrication.

Après une période de 2 à 4 ans, vos compétences dans ce domaine seront évaluées et, en fonction des résultats de cette évaluation, un poste de sécurité en fabrication, à la journée, pourrait vous être proposé"

Vous pensez que j'aurais mon mot à dire et que je pourrais refusé?

En tout cas merci de votre aide

Par **pat76**, le **23/12/2011** à **13:48**

Bonjour

A quelle date avez-vous signé votre CDI?

Par **Cedricjoie**, le **23/12/2011** à **16:15**

J'ai signé hier mais mon contrat commence le 1er janvier.

Par **pat76**, le **23/12/2011** à **16:37**

Rebonjour

Vous avez signé un CDI pour remplacer des personnes absentes?

Vous avez une période d'essai dans votre contrat?

Par **Cedricjoie**, le **23/12/2011** à **17:08**

Non pas de période d'essai car j'étais en contrat pro chez eux. Oui pr l'instant suis considéré comment remplaçant posté.

Mais ce qu'ils veulent c'est me mettre à un poste de sécurité ds mo  
Secteur à la journée et sa ne m'intéresse pas.